

Communiqué de presse
10 décembre 2012



En amont de la LGV Bretagne-Pays de la Loire, une fenêtre à grande échelle ouverte sur le passé

Premiers résultats des fouilles menées par l'Inrap en Sarthe et en Mayenne

Depuis 2011, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a mené 28 fouilles financées par Eiffage Rail Express, le maître d'ouvrage de la future ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire. Inscrites dans le dispositif sur l'archéologie préventive, ces opérations (prescrites par le service régional de l'Archéologie Pays-de-la-Loire) font suite à une série de sondages réalisés tout le long du tracé depuis 2009, de manière à détecter la présence de vestiges archéologiques. L'étendue des surfaces étudiées, la diversité des milieux et des périodes concernées font de ces fouilles une véritable opportunité sur le plan scientifique qui permettra d'enrichir considérablement nos connaissances de ces territoires. De la Préhistoire à l'époque moderne, ces fouilles renseignent sur plus de 40 millénaires des types d'activités exercées par les hommes, de leur façon d'exploiter les ressources d'un territoire et ainsi des modèles sociétaux et économiques fluctuant au fil du temps.

Les premiers occupants

À **Fontenay-sur-Vègre**, sur le site de Château-Gaillard et de La Mercerie, les archéologues ont étudié un vaste gisement de silex exploité par l'homme de Néandertal, vers 40 000 – 50 000 ans avant notre ère (correspondant à la période du Paléolithique moyen dite du Moustérien). C'est la première fois que des vestiges de ce type, et aussi anciens, sont mis en évidence dans les Pays-de-la-Loire. Plus de 18 000 pièces, liées à la taille de silex et à la fabrication d'outils ont pu être prélevées. Des nucleus (blocs débités pour obtenir des lames) suggèrent l'existence de plusieurs chaînes opératoires. Ainsi, c'est une grande variété d'outils (bifaces, lames, pointes, racloirs) qui ont pu être mis au jour sur ce site. Quel est le lien de ces occupations de plein air avec les abris sous grottes connus dans la vallée de l'Erve ? Comment caractériser cette vaste zone de débitage de silex : atelier de taille ? Halte de chasse pour surveiller le passage des troupeaux de gibiers ? Véritable campement de plein air ? L'interprétation de ce site, encore prématurée et complexe, ne pourra être précisée qu'à l'issue de la phase d'études menées par les spécialistes en centre de recherches.

Les fermes gauloises

Les fouilles menées le long du tracé concernant la période gauloise ont mis en évidence la constitution, à cette époque, d'un nouveau modèle d'économie et d'exploitation des ressources, caractérisé par des installations (fermes) de grande ampleur tournées vers l'agriculture et l'élevage. Propriétés des notables et de leurs descendants, elles sont également le signe d'une société hiérarchisée. Deux

exemples ont pu être étudiés le long du tracé. Le site de **Ruillé-le-Gravelais** (La Gachottière) a livré les vestiges d'une ferme typique de l'époque gauloise avec la présence d'un bâtiment principal (espace résidentiel) complété par des espaces annexes pour les activités domestiques (parcage du bétail, stockage des denrées) et ceint d'un enclos doublé d'un large fossé.

Le site des Nouis à **Coulans-sur-Gée** est remarquable : sur l'emprise de la fouille, les archéologues ont eu l'opportunité de repérer le plan complet de la ferme délimitée par une double enceinte de forme pentagonale et bordée d'un large fossé. La ferme était dotée à l'est d'une entrée monumentale. Dans l'enclos central les archéologues ont pu mettre au jour - grâce à l'impact laissé par les poteaux de bois qui constituaient l'ossature des bâtiments -, les plans de deux bâtiments principaux ainsi que de greniers suspendus sur poteaux. En dehors de l'enceinte, les vestiges de fours métallurgiques renseignent sur les activités artisanales de ces grandes exploitations rurales.

Les villae de l'époque gallo-romaine

S'inscrivant dans la continuité des fermes gauloises, de grands domaines ruraux, appelés *villae*, se développent au cours des premiers siècles de notre ère. Ils se distinguent par leur ampleur, la rigueur de leur plan et l'apparition de la maçonnerie dans leur technique de construction. Les *villae* s'organisent souvent en deux secteurs : la *pars urbana* (ou secteur résidentiel) et la *pars rustica* (partie dédiée aux activités agricoles). Un exemple de *villa* a pu être mis au jour à **La Cropte**, au lieu-dit de La Petite Coyère : une construction principale, en partie maçonnée, côtoie une zone avec plusieurs bâtiments légers sur poteaux de bois. Devant l'entrée, les archéologues ont repéré un petit édicule dont la fonction reste incertaine : peut-être s'agissait-il d'un petit monument abritant la statue d'une divinité ? À La Cropte, l'utilisation de la maçonnerie, peu répandue, et l'organisation du plan laissent à penser qu'il s'agit sans doute d'un modèle primitif de *villa*, encore inspiré des établissements gaulois.

La *villa* découverte sur le site de La Bourlerie à **Vallon-sur-Gée** est au contraire un exemple très abouti de ce type d'établissement. Des bâtiments maçonnés, liés aux activités agricoles de la *villa* (stockage, production,...) s'organisent de part et d'autre d'un vallon. Les objets et les éléments d'architecture mis au jour sur ce site témoignent du statut social élevé des propriétaires de la *villa*, dont la production devait alimenter les marchés des villes voisines en pleine expansion.

Archéologie du fer

Huit sites, dont les vestiges témoignent d'une activité métallurgique, sont fouillés dans la Sarthe, à quelques kilomètres du Mans, sur les communes de **Neuville-sur-Sarthe**, **La Milesse**, **Aigné** et **Degré**. Les archéologues y ont mis au jour tous les éléments de la chaîne opératoire de transformation du minerai de fer, du premier âge du Fer au Moyen Âge : des puits pour l'extraction du minerai, sa réduction dans les fours jusqu'à sa transformation dans les forges. Les résultats de ces recherches, confrontés à ceux des fouilles (de 1997 à 1999) du tracé de l'autoroute A28, permettront de comprendre l'importance de cette activité sur l'organisation économique et sociale de ce territoire.

Un manoir de l'époque moderne

Sur le site de La Ronce à La Milesse, les archéologues ont mis au jour un bâtiment lié à la partie résidentielle d'un manoir édifié à la fin du Moyen Âge. Les cuisines, avec le four à pain et l'ancien évier, ont été identifiées, ainsi que la cave et la base d'une tour d'escalier. Ce manoir constitue le symbole d'une riche bourgeoisie et de sa volonté d'ascension sociale. Il est aussi le témoignage de l'apparition, à partir du XVI^e siècle, de la résidence dite d'agrément.

ERE et la Ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Eiffage Rail Express, filiale du groupe Eiffage, est titulaire du contrat de partenariat signé avec Réseau ferré de France pour la LGV Bretagne-Pays de la Loire. D'un montant de 3 milliards d'euros, c'est le plus gros contrat de partenariat public-privé signé en France à ce jour. ERE est maître d'ouvrage de la ligne et a la charge de la conception finale, de la construction, de la maintenance (y compris le renouvellement) et du financement du projet pendant 25 ans.

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

Aménageur **ERE (Eiffage Rail Express)**

Contrôle scientifique **service régional de l'Archéologie (Drac Pays-de-la-Loire)**

Recherche archéologique **Inrap**

Adjoint scientifique et technique **Pierre Chevet, Inrap**

Responsables scientifiques **Véronique Gallien, Antoine Guicheteau, Xavier Henaff, Stéphan Hingant, Jean-Yves Langlois, Éric Mare, Olivier Nillesse, Emmanuelle Péan, Stéphanie Raux, Fabien Le Roux, Nicolas Pétorin, Damien Séris, Nolwenn Zaour, Inrap.**

Contact

Mélanie Scellier

Chargée du développement culturel et de la communication

Inrap, direction interrégionale Grand Ouest

02 23 36 00 64 – melanie.scellier@inrap.fr